

6<sup>e</sup> ⇒ EMC2 Fiche 1 / Quels sont les points communs et les différences dans le fonctionnement du vote des lois entre Athènes au V<sup>e</sup> (5<sup>e</sup>) s. av. J.-C. et en France aujourd'hui ?

□ Complète le tableau suivant à l'aide des documents de la Fiche A.

Où ? Quand ?	À Athènes au V <sup>e</sup> (5) s. av. J.-C.	En France aujourd'hui
De quoi parle-t-on : nom de l'assemblée ?		
Qui siège (=est membre) dans l'assemblée ?		
Où se réunit-elle ?	Colline de la Pnyx, Athènes	Palais Bourbon, Paris
Comment s'organisent les débats (=discussions) ?		
Comment se déroule le vote (à main levée, cri le plus fort, isoloir...)?		
Pourquoi : quels sont les rôles de cette assemblée (= qu'est-ce qui est voté) ?		
Donc : type de démocratie directe ou représentative (= voir définition ci-dessous) ?	Démocratie ○ directe ○ représentative	Démocratie ○ directe ○ représentative

**Citoyen** : personne qui peut participer à la gestion du pays. Pour cela, il a des droits et il doit respecter des devoirs. En France, pour être citoyen, il faut être de nationalité française et avoir plus de 18 ans.

**Démocratie directe** : c'est le citoyen directement qui vote les lois.

**Démocratie représentative** : le citoyen transmet son droit de vote à des représentants élus : les députés.